



Mercredi 30.11.11 | 44e année | No 30

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Elan culturel nouveau

Depuis une dizaine d'années, votre ville connaît une activité culturelle réjouissante grâce notamment à l'ouverture du Théâtre du Passage, du Centre Dürrenmatt, de la Maison du Concert ainsi qu'à la fondation de plusieurs festivals d'importance, à l'image de Festi'neuch et du NIFFF. Les événements culturels renforcent le lien social entre les habitants, leur permettent de découvrir des univers variés, apportent une animation bienvenue et contribuent au rayonnement de Neuchâtel au niveau national et international. Grâce à ces activités, votre ville attire de nombreux artistes qui y trouvent un cadre favorable à leur travail ainsi qu'un public connaisseur. Les nombreux événements culturels des festivités du Millénaire ont aussi démontré la richesse du terreau artistique local ainsi que l'intérêt des habitants pour ce type d'événements conviviaux à la portée de tous.

Le moment est donc venu de tirer le bilan du paysage culturel de la Ville, de relever ses forces et faiblesses et sur cette base, de proposer des actions pour l'avenir tout en suscitant un large débat. Dix-huit propositions sont ainsi formulées dans le rapport sur la politique culturelle de nature à renforcer les atouts et à palier dans la mesure du possible aux faiblesses, tout en proposant des innovations, à l'exemple de la création d'une fête de la culture rassemblant la population, à l'exemple de l'esprit qui a animé les événements culturels durant cette année du Millénaire.

Votre ville est attrayante et sa population augmente année après année. Renforcer son dynamisme culturel et imaginer de nouveaux événements, c'est maintenir cet élan positif.

*Françoise Jeanneret
Directrice de la culture*



Noël approche à grands pas et les Artisanales aussi! Le marché de Noël ouvre samedi à la place du Port. • Photo: archives

Artisans et lumières

Le plus grand marché de Noël artisanal couvert de Suisse prend ses quartiers samedi sur la place du Port. Pas moins de 140 artisans venus des quatre coins du pays mais aussi de France voisine exposeront leurs créations jusqu'au 11 décembre. Bijoux, poteries, jouets ou produits du terroir: les amateurs de cadeaux de Noël authentiques et originaux trouveront certainement leur bonheur.

Face à la multiplication des marchés de Noël en Suisse romande, les Artisanales ont fait le pari de l'authenticité. Les exposants n'ont pas le droit de faire de la revente: tous les objets ou produits proposés doivent être confectionnés par leurs soins. Pour éviter les

tromperies, les membres du comité d'organisation n'hésitent pas à se rendre dans les ateliers.

Dans les allées chauffées de la grande tente, les visiteurs trouveront, pêle-mêle, des bijoux, des savons, des bougies, des jouets en bois, des sculptures, de la vaisselle en faïence, des objets en fil de fer et raphia, des vêtements, des décorations végétales et même un tatoueur! Avec une vingtaine de stands de douceurs, foies gras, vins et autres produits du terroir, les plaisirs de la bouche ne sont pas oubliés.

Aussi au Coq-d'Inde

Des ateliers pour les enfants sont proposés le mercredi après-midi ainsi

que les week-ends et les plus petits pourront même croiser le père Noël au détour d'une allée. Les Artisanales sont ouvertes de midi à 22 heures le samedi 3 décembre, de 10 à 19 heures les dimanches, de 14 à 21 heures en semaine et de 10 à 22 heures le samedi 10 décembre. L'entrée coûte cinq francs mais est gratuite depuis 19 heures. Il est possible de se restaurer sur place.

Le traditionnel marché de Noël de la place du Coq-d'Inde se tiendra lui du 8 au 11 décembre. Placé sous le thème des mille anges, il sera égayé par des chansons, des danses et des spectacles de marionnettes. Des contes seront racontés sous une yourte. (ab)



4

Avec sa dernière exposition « Confrontations », le Musée d'art et d'histoire a eu le nez creux.



9

L'installation de ruches dans l'enceinte de la Station d'épuration des eaux (STEP) est à l'étude.



16

Reportage sur un espoir du ski alpin, en filière « Sports-Arts-Etudes » au collège du Mail.


Publicité

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch




Temple du Bas · Neuchâtel
Rue du Temple-Neuf 5 *We pray for the city*
direction : Pascale Bardet

GOSPEL
CHORALE BIRÔCHETTE 170 choristes
musiciens · danseurs

entrée libre · collecte au profit des programmes au Népal

2 décembre 2011
20h15

 Terre des hommes
voir à l'adresse: Eclépâle
rue de la Grande Vallée 10
www.tdh.ch

organisation : Terre des hommes · www.tdh.ch/neuchâtel · tdhneuchâtel@gmail.com

Dans ce numéro

**Expression
Graffiti**

L'association Cléfs d'arTs met les graffitis à l'honneur jusqu'au 4 décembre au Péristyle de l'Hôtel de Ville. L'exposition est ouverte de 10 heures à 19h30 du lundi au jeudi et jusqu'à 21 heures du vendredi au dimanche.

**Parfums
du Maghreb**

Le Centre culturel Neuchâtelois propose un festival de musiques traditionnelles du Maghreb ce week-end avec, en point d'orgue, un concert de la chanteuse marocaine Hadda Ouaki. Une conteuse algérienne viendra en outre jeudi 8 décembre au Salon du Bleu Café.

Page 5

Préavis favorable

La Commission financière du Conseil général est globalement satisfaite du budget 2012 de la Ville de Neuchâtel, qui table sur un bénéfice de 1,7 million de francs. Le plenum en débattira lundi prochain.

Page 8

Etoile des neiges



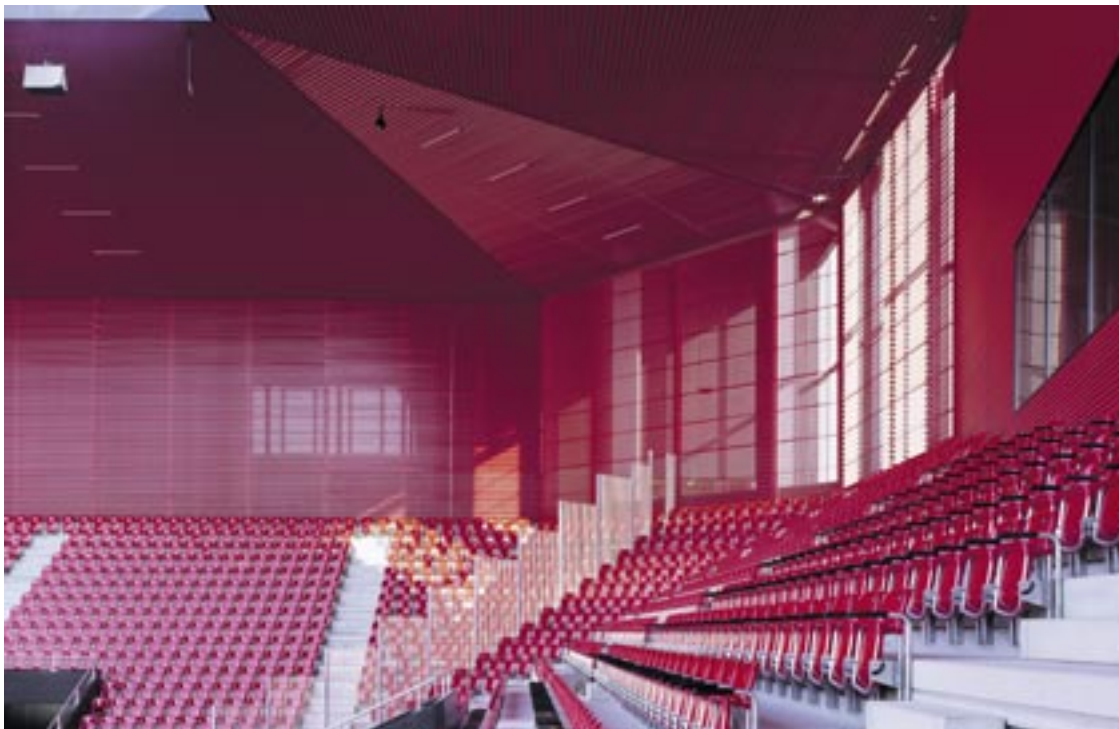
Le Chaumonnier Benjamin Burkhardt, 11 ans, a intégré en mai dernier le Centre régional de performances pour le ski alpin du Giron jurassien. Ouvert aux jeunes talents de 10 à 15 ans, il offre des conditions d'entraînement permettant de concilier ski et études. Reportage.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 7 décembre 2011.

Des projets récompensés par une distinction romande d'architecture exposés au Péristyle



Le complexe de la Maladière, réalisé entre 2005 et 2007 par le bureau d'architectes Geninasca Delefortrie SA à Neuchâtel, a reçu une distinction romande d'architecture. • Photo: Thomas Jantscher

L'architecture en vedette

Trente projets retenus lors du concours de la Distinction romande d'Architecture 2010 (DRA II) seront présentés au public du 7 au 16 décembre au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Parmi les différents ouvrages sélectionnés, le complexe de la Maladière, réalisé par le bureau d'architectes Geninasca Delefortrie SA, a reçu une distinction pour « sa cohérence et sa fonctionnalité ». Une table ronde ouverte au public aura lieu mardi 6 décembre à 19h30 dans l'auditoire du Muséum d'histoire naturelle dans le cadre du vernissage de l'exposition. Entrée libre.

Le vernissage de l'exposition DRA II aura lieu mardi 6 décembre à 18 heures au Péristyle de l'Hôtel de Ville en présence d'Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme et de l'Environnement, de Boris Evard et de Julien Dubois, architectes, co-présidents de la DRA II. Il se poursuivra à 19h30 au Muséum d'histoire naturelle par une table ronde sur le thème du « rôle des maîtres de l'ouvrage publics et privés dans la qualité architecturale ». Ouverte à tous, cette conférence réunira plusieurs architectes et maîtres d'ouvrage dans le but de sensibiliser le grand public au rôle culturel de l'architecture. « Il n'y a pas de bonne architecture, sans un bon client, qu'il soit privé ou public »

précise Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste communal.

Exposition itinérante

Lancé en 2009 à Serrières, la DRA II a réuni 256 réalisations architecturales de grande qualité achevées entre 2006 et 2010 sur l'ensemble du territoire romand. Parmi ces projets de candidature, le jury – présidé par l'architecte zurichois Mike Guyer – en a sélectionné trente, soit 7 distingués, 14 mentionnés et 9 nominés. La remise des prix s'est déroulée en septembre 2010 à La Chaux-de-Fonds. Elle a donné lieu à une exposition itinérante qui voyage à travers la Suisse et à l'étranger.

Plusieurs projets neuchâtelois

Après La Chaux-de-Fonds, Genève, Zurich et Lausanne, la Distinction romande d'Architecture II fait halte à Neuchâtel au Péristyle. Les trente projets retenus seront exposés de manière originale. Ils figureront sur de grandes planches disposées sur des échafaudages. Plusieurs bâtiments primés concernent le canton de Neuchâtel. Le complexe de la Maladière, le centre de recherche et de développement de Philip Morris International à Serrières, le Conservatoire de musique et la Haute Ecole de gestion Arc ainsi que les logements

Ecoparc dans le secteur de la gare et 28 appartements au bord de l'eau à Gorgier-Chez-le-Bart font partie des trente lauréats. Le Centre d'accueil et de restauration de Mollens (VS), réalisé par le bureau d'architectes neuchâtelois Frundgallina, s'est également vu décerner une mention. Les témoignages des architectes sélectionnés seront diffusés en boucle sur écran. A la suite de son passage à Neuchâtel, l'exposition sillonnera encore différentes régions suisses et étrangères.

Promouvoir l'art de bâtir

La Distinction romande d'Architecture (DRA) émane d'un concours organisé entre 1984 et 2000 exclusivement sur sol vaudois. Depuis 2001, la Distinction romande d'Architecture s'étend à l'ensemble des cantons romands ainsi qu'à la partie francophone du canton de Berne. Ce concours a pour objectif de récompenser les ouvrages de grande qualité réalisés en Suisse romande et de promouvoir le rôle culturel de l'architecture auprès de la population. Organisé pour la première fois en 2006, la DRA a lieu tous les quatre ans. (ak)

Exposition DRA II: du 7 au 16 décembre de 7h30 à 18h30 au Péristyle de l'Hôtel de Ville (fermé le dimanche).



Le département des arts plastiques du Musée d'art et d'histoire présente une nouvelle exposition

« Tout ce que j'aurais voulu faire »



Geneviève Petermann expose au MAHN les portraits de plusieurs nez dans le cadre de l'exposition « Confrontations ».

Walter Tschopp, conservateur du département des arts plastiques au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN), a récemment présenté sa dernière exposition. Baptisée « Confrontations: tout ce que j'aurais toujours voulu faire et que pourtant je n'ai jamais fait », elle réunit plusieurs projets qui n'ont pas pu faire l'objet d'une exposition personnelle au MAHN. Des artistes de styles très variés sont mis en rapport donnant naissance à huit salles d'expositions. A découvrir jusqu'au 12 février 2012.

Le conservateur quittera sa fonction à fin septembre 2012. « J'ai engrangé beaucoup d'idées durant mon mandat », explique Walter Tschopp. Cette exposition rassemble tous les projets qu'il n'a pas pu concrétiser, mais dont il souhaite faire part au public.

Un parcours à travers l'histoire de l'art

« Les artistes, très différents, sont confrontés à celui qui représente leur contraire », commente le conservateur. L'une des salles oppose les peintures d'Anne Monnier, 82 ans, et les sculptures de Gertrud Guyer Wyrsh, 91 ans, toutes deux Neuchâteloises. Une autre pièce rend hommage au peintre neuchâtelois Edmond de Pury à l'occasion du 100^e anniversaire de son décès. Béatrice Zahnd, restauratrice au MAHN, a remis en état une vingtaine de peintures. Elle s'est également chargée de leur accrochage. A travers ces huit expositions, les visiteurs découvriront l'histoire de l'art de la fin du XIX^e au début du XXI^e siècle.

Ateliers créatifs

« Nous organisons diverses animations pour attirer l'attention du public

sur nos expositions », indique Walter Tschopp. Enfants, adultes et aînés ont la possibilité de prendre part à différents

ateliers en rapport avec l'exposition « Confrontations ». L'Atelier des musées propose notamment une activité « Encre de chine ». L'atelier aura lieu ce mercredi 30 novembre à 14 heures pour les enfants et mercredi 20 janvier à 14 heures pour les adultes et les aînés. D'autres ateliers exclusivement dédiés aux enfants seront mis sur pied en début d'année prochaine. Programme complet sur www.atelier-des-musees.ch. (ak)

« Confrontations »: à découvrir jusqu'au 12 février 2012, du mardi au dimanche entre 11 et 18 heures au MAHN. Mercredi entrée libre. Fermetures de fin d'année les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier.



Après l'apocalypse

Construite sur les ruines de « Bruits », la dernière exposition du Musée d'ethnographie, « What are you doing after the Apocalypse », fait cohabiter visions artistiques de la fin du monde et réflexions d'ethnologues sur les crises qui font l'actualité: pandémies, exils massifs, printemps arabe, fin de l'art, catastrophes nucléaires ou crise économique. Elle s'ouvre sur des figurines de monstres en plastique dans des barils de pétrole éventrés et sur un hallucinant panorama des artistes biennois M.S. Bas-

tian et Isabelle L. intitulé « Bastokalyse » avec, en fond sonore, des artistes et intellectuels s'exprimant sur la gestion de l'horreur et des extraits musicaux allant de la danse macabre de Saint-Saëns à « The final Countdown » d'Europe. L'exposition se clôt sur un sous-marin atomique soviétique de 18 mètres de l'artiste François Burland. A voir jusqu'au 24 juin prochain. Programme des visites guidées et des différents événements organisés en prolongement sur www.men.ch. (ab)



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Archives Jean-Jacques Rousseau ». Ouvert lu-ve de 9h à 11h30/14h à 17h (s'adresser à l'accueil), sa sur rendez-vous, di fermé. Jusqu'au 31 mars 2012, exposition *La Regalissima Sedes* de Neuchâtel ou la naissance d'un monument.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente, legs Yvan et Hélène Amezdroz. Dès le 3 avril, exposition « Neuchâtel: une histoire millénaire ». Jusqu'au 12 février 2012, exposition « Confrontations - Tout ce que j'aurais toujours voulu faire et que pourtant je n'ai jamais fait ». Ouvert ma-di de 11 à 18h. Entrée libre le mercredi.



Jusqu'au 8 janvier 2012, exposition « Tell, l'assassin... ».

Dimanche 4 décembre à 14, 15 et 16h, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.

Mardi 6 décembre à 12h15, mardi du Ruckers. Concert donné par Pierre-Laurent Haesler.

Mardi 6 décembre à 12h15, mardi du musée. Exposition « Neuchâtel: une histoire millénaire ». Visite commentée par Vincent Callet-Molin.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 2 février 2012, exposition « Ultimitem ». Ouvert ma-di de 10 à 17h. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition « Sacrée science! Croire ou savoir... ». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre d'art Neuchâtel CAN (rue des Moulins 37), jusqu'au 22 décembre, exposition « Du désert et des oasis », Rebecca Bournigault et Jean-Baptiste Ganne. Ouvert me-di de 14 à 18h, jeudi de 14 à 20h.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 18 décembre, exposition « My-Thology », d'Elodie Pong. Ouvert me-di de 11 à 17h. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 23 décembre, exposition Pierre Edouard, sculptures, dessins, gravures. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12h et de 14 à 17h, di de 15 à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), du 3 au 23 décembre, exposition « Entre les deux mon cœur

balance... » de Gianni Bucher et Anouk Pittet. Vernissage, samedi 3 décembre à 18h. Ouvert ma de 14 à 18h, me-sa de 9 à 12h et de 14 à 18h.

Concerts

Bibliothèque des Pasteurs (escaliers de la Collégiale 3), jeudi 1^{er} décembre à 20h, concert de Camille: duo violoncelle et guitare avec Sébastien Singer et André Fischer. Œuvres de Vivaldi, Bach, de Falla. Vin chaud à l'issue du concert. Réservations: www.lesconcertsdecamille.ch ou au numéro 079 379 53 69.

Contes

Muséum d'histoire naturelle, rue des Terreaux 14, dimanche 4 décembre à 10h30, contes dominicaux par Gérard Bagutti, conteur de La Louvrée. Entrée libre.

L'actualité culturelle

Concert de gospel



La chorale de la Rochette donnera vendredi soir un fantastique concert de gospel au Temple du Bas. Accompagnés de danseurs, de mimes, de musiciens et de solistes, pas moins de 170 choristes offriront leurs chants à Terre des hommes. L'intégralité des bénéfices sera versée aux programmes que cette ONG a développé depuis 1985 au Népal dans les domaines de la santé-nutrition et de la protection des enfants. Terre des hommes lutte contre le travail des

enfants dans les briqueteries de la vallée de Katmandou ainsi que contre la prostitution et les adoptions illégales. **Temple du Bas, vendredi 2 décembre à 20h15. Ouverture des portes à 19h30. Entrée libre, collecte.**

« Vu au Jardin »

L'Association Des Amis du Jardin botanique de l'Ermitage, invite le public à découvrir les photographies de Francis Grandchamp. Francis Grandchamp a découvert la photographie à l'âge de 8 ans, lorsqu'il a reçu son premier appareil de photo, un appareil datant de 1896! Depuis lors, cette passion ne l'a plus quitté. Fidèle visiteur du Jardin botanique, Francis Grandchamp observe et photographie les oiseaux, les fleurs et les insectes présents au jardin. **Villa de l'Ermitage, Pertuis-du-Sault 58, du 3 décembre au**

15 janvier. Ouvert du lundi au vendredi de 9 à 17 heures, le week-end de 14 à 17 heures.

Magasins du Monde

Dans le cadre de l'Année européenne du bénévolat, les Magasins du Monde souhaite remercier les bénévoles qui s'engagent pour le commerce équitable mais aussi toutes les autres personnes actives de manière bénévole en Suisse romande. Samedi 3 décembre, les bénévoles des Magasins du Monde accueilleront dans leur nouveau magasin situé rue du Château 2 toute personne exerçant une activité bénévole en Suisse romande et leur offriront un café ou un jus équitable. **Magasins du Monde, rue du Château 2, samedi 3 décembre de 9 à 16 heures.**

Festival Tomás Luis de Victoria

Le chœur In illo tempore, placé sous la direction d'Alexandre Traube, donnera un concert spectacle *Victoria, In memoriam* dimanche 4 décembre à la Collégiale. Dans cet événement, la musique alterne avec des moments poétiques écrits par Alexandre Traube; ils évoquent la vie du compositeur et les liens entre sa culture et la nôtre. Au menu, des extraits de son magnifique Requiem à six voix, mais aussi d'œuvres de quatre à douze voix qui illustrent le rapport de Victoria à la vie et la mort et montrent la diversité de son œuvre. Le final est une création de Traube, *In memoriam*, basée sur des thèmes de Victoria. **Collégiale, dimanche 4 décembre à 17 heures. Entrée libre, collecte.**

Musique et contes d'Afrique du Nord au Théâtre du Pommier et au Salon du Bleu Café

Parfums du Maghreb

Dépayement garanti ce week-end au Centre culturel neuchâtois (CCN): en collaboration avec les ateliers d'ethnomusicologie de Genève, Culture Nomade propose un voyage musical au cœur du Maghreb avec la grande chanteuse berbère Hadda Ouaki et deux frères tunisiens virtuoses de l'oud et du kanoun, Amine & Hamza. En prolongement, la conteuse d'origine algérienne Néfissa Bénouniche narrera ses « Maghrébina-des » jeudi 8 décembre au Salon du Bleu Café.



Parmi les trois spectacles à l'enseigne de « Parfums du Maghreb », la diva marocaine Hadda Ouaki et ses chants traditionnels berbères. • Photo: sp

La Marocaine Hadda Ouaki est une véritable star au Maghreb. Depuis près d'un demi-siècle, elle porte haut les couleurs des chants traditionnels amazighs de l'Atlas, qui mêlent quotidien et poésie, mélodies virevoltantes et rythmes soutenus, chants rauques et envolées suraiguës. Elle se produira vendredi soir au Pommier accompagnée d'un violoniste, de percussionnistes joueurs d'alloun et d'un chœur de femmes.

Le lendemain soir, les Tunisiens Amine & Hamza Mraïhi feront découvrir les sonorités de l'oud et du kanoun,

deux instruments traditionnels s'apparentant à un luth et à une cithare sur table. Initiés très jeunes à la musique tunisienne et orientale, les deux frères se sont ouverts à diverses sonorités venues d'ailleurs. Leurs compositions empruntent notamment à la culture indienne, andalouse ou anatolienne.

Reine des Pets

Après la musique, place aux traditions orales du Maghreb avec la conteuse Néfissa Benouniche, invitée au Salon du Bleu Café par Culture Nomade et l'association Paroles. Dans son spectacle « Maghrébina-des », elle raconte l'histoire très populaire en Algérie de l'ogresse Tseriel, avant de narrer les aventures échevelées de Djaha l'imprévisible et de convoquer la jubilatoire Reine des Pets. (ab)

« Parfums du Maghreb »: vendredi 2 et samedi 3 décembre à 20h30 au Centre culturel neuchâtois, jeudi 8 décembre à 20 heures au Salon du Bleu Café.



Chronique culturelle

Graphes à l'honneur

Il est loin le temps où Soy, Kesh et Wilo devaient se cacher pour grapher sur les murs de la ville! Ces messieurs et leurs potes exposent aujourd'hui – et jusqu'à dimanche – des peintures très léchées au péristyle de l'Hôtel de Ville à l'initiative de l'Association Clefs d'ArT. Animée par Valérie Verdier, cette association dynamique avait déjà réuni grapheurs et public en juin dernier au Jardin anglais et nourrit de beaux projets pour 2012. Donc des artistes aujourd'hui dans la marge exposent et sont mandatés par la Ville pour décorer des murs publics. Ainsi va la vie... Avec l'âge vient la notoriété et c'est tant mieux! Mais attention, Messieurs les grapheurs! Faites gaffe à la récup! Utilisez vos bombes pour faire péter les conventions, ne sprayez pas de trop belles choses et ne cédez pas si jeunes à la tentation esthétisante! Car l'art est subversif et contestataire et doit le rester... Vive les graphes qui sont de toute éternité, de Lascaux aux murs de Paris en passant par Pompéi et Neuchâtel, et mort aux tags qui enlaidissent nos villes et polluent inutilement notre quotidien!

Patrice Neuenschwander



NOUVEAU
18.-

Schneeberger Marianne

Le Mystère du Calendrier de l'Avent

Julie passe tous les matins devant une vitrine au village. Dans cette vitrine trône un calendrier géant et, chaque matin, une nouvelle porte s'ouvre, livrant un message un peu étrange aux yeux des passants. Mais qui donc vient tous les jours ouvrir une porte du calendrier de l'Avent? Julie entraîne ses amis Mélanie et Pierrot dans sa petite enquête sur le terrain.

Marianne Schneeberger s'est inspirée de son environnement proche pour écrire «Le Mystère du Calendrier de l'Avent». Cette histoire s'adresse aux jeunes lecteurs, âgés de 7 ans et plus.

Ouvrage de 64 pages intérieures au format 14,8 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Edixion offset blanc 90 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Upside One 280 gm² satiné un côté, reliure thermoplastique.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage **«Le Mystère du Calendrier de l'Avent»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 18.-**.

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Le Parlement des jeunes tire le bilan d'une année riche en événements

Construire, apprendre et briller

Et voilà une dix-neuvième année quasiment écoulee pour le Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE)! Une année remplie de grands projets, d'engagement et de citoyenneté, durant laquelle les jeunes parlementaires ont eu l'occasion de construire, d'apprendre et de briller! De quoi appréhender l'année 2012 avec sérénité...

Peu avant la fin de l'année, et juste avant l'arrivée de ses nouveaux membres, le PJNE peut être heureux. Heureux car cette année a été belle, diversifiée et réussie. Beaucoup de réalisations ont abouti et chacune dans un domaine différent; de l'événement «Cash-Cash party» visant à sensibiliser la jeunesse à l'endettement, à la mise en place de débats politiques dans les écoles pour favoriser la compréhension des enjeux pesant sur notre monde, en passant par l'accueil d'une centaine de jeunes issus de toute la Suisse et d'Europe



lors de la conférence suisse des Parlements de Jeunes, les intérêts variés d'une jeunesse motivée se sont manifestés.

L'année 2012 promet déjà d'être toute aussi belle: deux des plus grandes réalisations de l'année 2011 devraient être poursuivies. Tout

d'abord la «Fête des voisins», dont la réussite a été de créer un contact entre les voisins, aura lieu le mardi 29 mai 2012. La radio «NeuchVox» continuera à émettre sur le Net et à donner la parole à la jeunesse. Et s'ajouteront certainement à ces projets phares les nouvelles idées des

35 nouveaux membres. Nous compterons ainsi 85 membres l'année prochaine.

Par tous ces projets, le PJNE donne la possibilité à la jeunesse de s'exprimer et de participer à la vie publique, en lui permettant de créer et de façonner elle-même une partie de la politique jeunesse de la Ville de Neuchâtel. De plus, le PJNE donne à ses membres l'occasion d'acquérir des compétences comme la gestion d'équipe, la prise de parole en public et principalement l'aptitude à mener un projet à bien, étape par étape. Bref, tout ce qu'il faut pour encourager une jeunesse citoyenne, consciente et tournée vers l'avenir!

Pour plus d'informations:
www.PJNE.ch

Dernière séance de l'année: le 14 décembre 2012 – élection du nouveau bureau.

Antoine de Montmollin

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

En décembre dans les musées: Mercredi 7 décembre au Musée d'art et d'histoire, atelier «Tell l'assassin? A toi de voir...», pour les enfants dès 7 ans (14h-15h30).

Mercredi 7 décembre au Musée d'ethnographie, atelier «Biscuits d'ici, épices d'ailleurs», pour les enfants de 4 à 6 ans (14h-16h).

Renseignements et inscriptions:
Atelier des musées, www.atelier-des-musees.ch



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.

Football
Samedi 3 décembre, stade de la Maladière, 13h, Genève M21-Xamax M21, ICE Cup.
A 16h, Vaud M21-Thoune M21, ICE Cup.

Hockey sur glace
Patinoires du Littoral
Dimanche 4 décembre (nouvelle halle), 17h15, HC Serrières-Peseux-HC Vallée de Joux, 2^e ligue.
A 20h, HC Serrières-Peseux-EHC Ins, 4^e ligue.
Dimanche 4 décembre, 17h30, HC Le Landeron-HC Les Ponts-de-Martel, 4^e ligue.
Mercredi 7 décembre, 19h45, HC Val-de-Ruz-EHC Ins, 4^e ligue.

Volleyball
Jeudi 1^{er} décembre, halle de sport de la Riveraine, 20h30, SAGRES NUC-

Radnicki Belgrade (Serbie), CEV Cup.
Samedi 3 décembre, halle A, salle N° 4 de la Maladière, 14h, NUC I-VBC La Chaux-de-Fonds, M19 féminine.
A 16h, NUC III-VBC La Chaux-de-Fonds, 2^e ligue.

Dimanche 4 décembre, halle de sport de la Riveraine, 14h30, NUC II-VFM II, 1^{re} ligue.
A 17h30, SAGRES NUC-FKB Volleyball Düdingen, LNA.

Handball
Vendredi 2 décembre, halle de sport de la Riveraine, 20h, HBC Neuchâtel-HBC TCGG, M17 fém.
A 21h30, HBC Neuchâtel-HBC TCGG, 3^e ligue fém.
Samedi 3 décembre, halle de sport de la Riveraine, 13h, HBC Neuchâtel-HBC Lausanne-Ville/Cugy, M17.

Basketball
Samedi 3 décembre, halle de sport de la Riveraine, 17h30, Jump Union Neuchâtel-BBC Nyon U23, LNB.
Mardi 6 décembre, halle de sport de la Riveraine, 19h30, Jump Union

Neuchâtel-BC Boncourt, 1/8 de finale Coupe Suisse.

Patinoires du Littoral
(du 1^{er} au 7 décembre)

Piste principale
je/ve/sa/di: –
lu: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 9h-10h15/13h45-15h30 hockey libre.
ma: 9h-11h45/13h45-15h30 public, 9h-11h45/13h45-15h30 hockey libre.
me: 9h-11h45/14h15-16h45 public, 10h-11h45/14h15-16h15 hockey libre.

Halle couverte
je: 9h-11h45/13h45-15h45 public.
ve: 9h-11h45/13h45-15h45/20h-22h public.
sa: –
di: 10h15-11h45/13h45-16h30 public, 12h-13h30 hockey libre.
lu/ma/me: 9h-11h45/13h45-16h15, public.





Le Conseil général examinera le budget 2012 dans sa séance du 5 décembre

Un budget « réjouissant »

Le Conseil général de la Ville de Neuchâtel se prononcera lundi prochain sur le rapport de l'exécutif concernant le budget 2012. Il présente un bénéfice de 1,7 million de francs pour un total de 273,1 millions de charges. La Commission financière, qui s'est réunie à plusieurs reprises pour plancher sur le budget, se montre globalement satisfaite et recommande de l'avaliser. Elle appelle tout de même à la vigilance pour la suite.

La Commission financière a examiné le budget les 1^{er}, 10 et 15 novembre. Cinq sous-commissions se sont réunies à la

même période pour l'étudier en détail. Au final, la Commission financière a préavisé le budget 2012 par 7 voix et 2 abstentions. Elle a aussi approuvé l'ensemble des arrêtés qui en découlent.

Bonne situation dans l'immédiat

Le bon résultat établi pour l'année 2012 s'explique principalement par l'adoption de la réforme de la fiscalité sur les personnes morales. Ces nouvelles rentrées fiscales seront néanmoins « compensées par les mécanismes de péréquation et de participation à la cohésion cantonale ». Selon la Commission financière, la possible

participation au financement du TransRUN, l'assainissement nécessaire de la caisse de pensions, prévoyance.ne, et l'adoption prévisible du projet de baisse de la fiscalité pour les personnes physiques sur le plan cantonal sont autant d'éléments dont il faudra encore tenir compte.

Répartition équitable entre les communes

Si l'augmentation des recettes liées à l'impôt sur les personnes morales constitue une bonne nouvelle, la Commission financière reste tout de même « réaliste ». Ces ressources supplémentaires seront réparties selon des règles de partage équitable dans le but d'en faire bénéficier l'ensemble de la population neuchâteloise. « L'augmentation réelle n'est déjà plus que de 9 millions de francs une fois que la disparition de l'impôt sur le capital et le versement au fonds de répartition ont été pris en compte », précise la Commission financière. A cela s'ajoute un montant consacré à la péréquation en forte hausse.

Cette répartition équitable des rentrées fiscales supplémentaires ne peut être entreprise sans considérer la baisse prévue de la fiscalité des personnes physiques. Au vu des tâches toujours plus conséquentes que la Ville de Neuchâtel doit assumer, elle ne peut pas voir ses revenus diminuer. La Commission financière s'est rendu compte « de la faible marge de manœu-

vre et du peu d'influence dont dispose la Ville » en matière de subventions et de recettes fiscales. Plusieurs membres de la Commission ont émis des inquiétudes par rapport aux potentiels reports de charges de l'Etat sur les communes et au nouveau plan financier continu « qui brosse une situation potentiellement périlleuse pour les comptes de la commune dès 2013 déjà ».

Rattrapage dans les investissements

Concernant les charges de la commune, certains commissaires ont relevé « un relâchement au niveau de l'augmentation de certaines charges pérennes, notamment le nombre de nouveaux postes pourvus au lieu d'un accroissement temporaire du nombre de mandats externes ». En effet, 36,6 postes supplémentaires figurent au budget 2012. La majorité des commissaires a salué la volonté du Conseil communal de rattraper les investissements auxquels il a renoncé ces dernières années. Les investissements nets s'élèveront ainsi à un montant total de 34,7 millions de francs pour 2012. La dette à long terme devrait être ramenée à un total de 369 millions de francs, alors que la fortune nette atteint un montant « culminant historiquement à 50 millions de francs à fin 2011 », souligne la Commission financière. (ak)



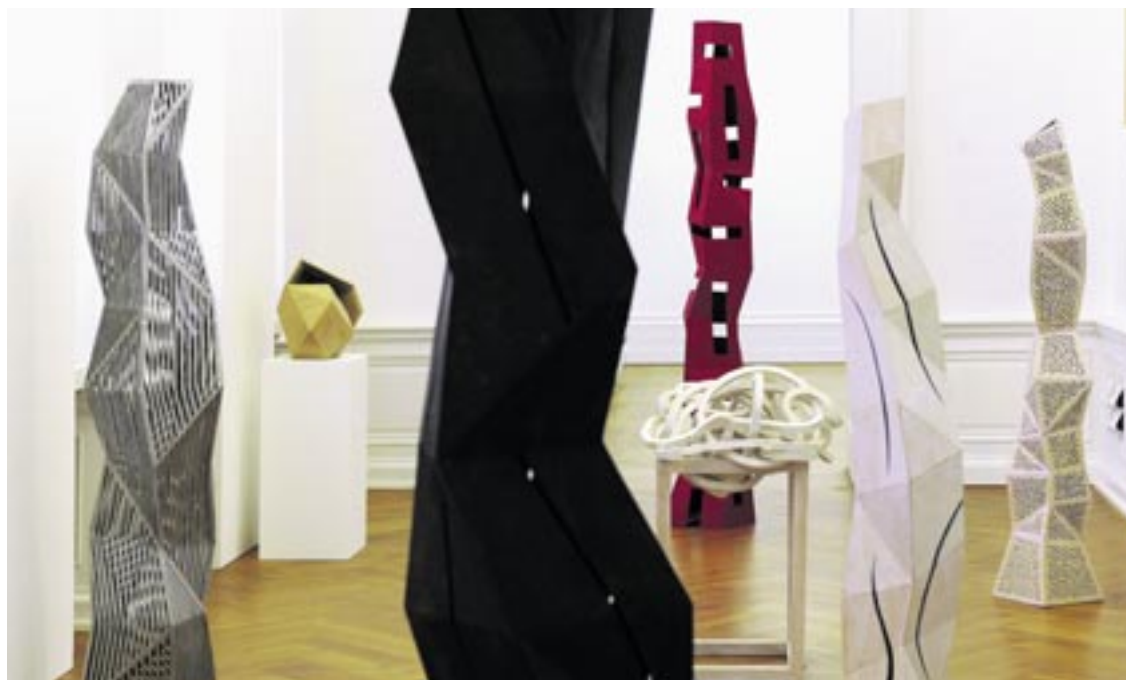
Sous l'aiguillon du groupe PopVertsSol, l'

La Ville n'offrira pas de sacs poubelles gratuits

Le Conseil d'Etat a récemment refusé de sanctionner l'arrêté du Conseil général de Neuchâtel concernant l'achat de sacs poubelles. Dans sa séance du 17 octobre, le législatif avait accepté de justesse un arrêté visant à offrir six mois de sacs poubelles gratuits à tous les ménages. Cette proposition des groupes socialiste et PopVertsSol devait permettre aux Neuchâtelois, selon les propos des auteurs, de s'acclimater à l'introduction de la taxe au sac qui interviendra le 1^{er} janvier 2012. La droite s'était farouchement opposée à cet arrêté « en contradiction avec le principe même de la taxe au sac qui consiste à inciter financièrement au tri des déchets ». Le

conseiller communal Pascal Sandoz avait également mis en garde les membres du Conseil général. « Cette proposition est certes généreuse, mais pas réaliste et contraire à la loi », avait-il déclaré. Le Conseil d'Etat a jugé que l'arrêté en question violait « la nouvelle loi concernant le traitement des déchets ». En effet, le traitement et l'élimination des ordures ménagères des habitants seront financés par les recettes provenant de la vente des sacs officiels taxés, par une taxe de base forfaitaire et par l'impôt. « La taxe au sac doit être prélevée sur tous les sacs destinés à être éliminés, à partir du premier kilogramme de déchets produits », a conclu le Conseil d'Etat. (ak)

Les nouvelles dépenses prévues par le rapport sur la culture, intégrées au budget 2012, seront examinées en janvier.



Des ouvrière

Après New York, Paris ou, plus près de chez nous, Lausanne, Neuchâtel pourrait à son tour poser des ruches en pleine ville. « Il est possible de tenter l'expérience », écrit le Conseil communal en réponse à une interpellation en ce sens du groupe PopVertsSol. Un projet pilote est à l'étude dans l'enceinte de la station d'épuration des eaux. Il s'agira ensuite de trouver un apiculteur prêt à collaborer.

Depuis quelques années, les abeilles domestiques sont victimes d'une forte mortalité dans les pays industrialisés. Encore mystérieux, le phénomène inquiète, car une bonne partie de notre production alimentaire dépend de ces insectes pollinisateurs. Fort de ce constat, le groupe PopVertsSol a interpellé en mars dernier le Conseil



Neuchâtel abrite plus de 47 espèces de la famille des abeilles, selon les premiers résultats de l'inventaire de la biodiversité mené en 2010 sur le territoire communal. • Photo: Blaise Mulhauser

La Ville songe à installer des ruches dans l'enceinte de la STEP

es communales

communal sur la possibilité de poser des ruches sur les toits des bâtiments publics et dans les parcs. Plusieurs villes en Suisse et dans le monde l'ont fait, avec des résultats encourageants. On trouve en effet moins de pesticides en milieu urbain qu'agricole et la biodiversité y est encouragée, relève le groupe PopVertsSol.

Déjà 70 ruches en ville

Le Conseil communal veut bien se lancer dans l'aventure, mais relève que le territoire communal est déjà bien couvert, avec quelque 70 ruches disséminées de-ci de-là, au Jardin botanique, à l'Abbaye de Fontaine-André et à Pierre-à-Bot par exemple. Et de promettre un « accompagnement actif » de la commune à toute personne désireuse d'en installer d'autres.

Plusieurs mesures ont par ailleurs déjà été prises par le Service des parcs et promenades pour favoriser le maintien d'insectes pollinisateurs en ville, relève le Conseil communal. Deux hôtels à insectes ont été installés ces deux dernières années à Monruz ainsi qu'au bas du Mail et deux autres seront posés l'an prochain à Serrières et Pierre-à-Bot. Un nouveau rucher verra en outre le jour au printemps prochain au Jardin botanique et un pavillon des insectes pollinisateurs est à l'étude.

Sus aux pesticides!

La Ville ne pourrait-elle pas renoncer encore davantage aux herbicides et pesticides et inciter les particuliers à faire de même? C'est prévu, répond le Conseil communal à cet autre volet de l'interpellation PopVertsSol. Le Service des parcs et promenades ne traite plus

depuis longtemps les surfaces engazonnées avec de l'herbicide sélectif, sauf pour les terrains de foot et les pelouses de la piscine, et n'utilise qu'au cas par cas les traitements phytosanitaires. L'objectif est de n'employer plus que des produits biologiques dès 2015.

Une campagne d'information sera par ailleurs menée l'an prochain auprès des particuliers, pour leur rappeler la législation en vigueur concernant l'emploi de pesticides et d'herbicides. Quant au fait d'encourager encore davantage les plantes indigènes nectarifères, le Conseil communal rappelle que les surfaces vertes sont entretenues de manière différenciée depuis plus de dix ans pour permettre la plus grande diversité animale et végétale possible et que la végétation indigène est préconisée dans les autorisations de permis de construire. (ab)

Plaques commémoratives

Un groupe de travail sera constitué d'ici la fin de l'année pour étudier la pose de nouvelles plaques commémoratives à Neuchâtel, en plus des 25 déjà existantes, indique le Conseil communal en réponse à une autre interpellation du groupe PopVertsSol datant de septembre 2010. La fondation d'anciens conseillers communaux qui s'en occupait auparavant a en effet décidé de «poser les plaques» en février dernier, faute de moyens financiers. Malgré cette liquidation, la remise en état des deux plaques commémoratives devenues illisibles – celles du «Grand Mazel» et du «Jardin du Prince», qui relate la rencontre entre Balzac et Madame Hanska – se fera encore à ses frais. (ab)

Les groupes politiques s'expriment



Le Conseil général débattira du budget 2012 lors de sa prochaine séance. • Photo: archives

Groupe PopVertsSol

Pascal Helle et Catherine Loetscher Schneider: «La crise actuelle nous met face à une réalité sans appel: il est malsain de consommer lorsqu'on n'en a pas les moyens, et cela concerne autant les Etats que les individus. De l'argent tout de suite, peut-être, mais une dette sans fin, voilà ce qui attend celles et ceux qui surconsomment.

En ce qui concerne le petit crédit pour les individus, les professionnels de l'action sociale ont mis en évidence les risques d'endettement massifs liés à ces pratiques. Il y a souvent là début d'une chute financière, puis sociale, que certains ont nommé la «spirale infernale». Elle entraîne tout dans son passage, famille, travail, amis.

La problématique n'est pas nouvelle, mais elle pourrait prendre un nouvel essor avec l'installation prochaine d'un casino dans notre ville.

Considérant que le Conseil Communal ne peut à lui seul régler ce problème mais que par contre il peut intervenir dans le cadre de ses compétences pour protéger ses habitants et plus particulièrement celles et ceux qui risquent de rencontrer des difficultés insurmontables en recourant au petit crédit, le groupe PopVertsSol souhaite que le Conseil communal interdise sur le territoire de la commune l'affichage publicitaire incitatif au petit crédit en référence à l'ar-

ticle 19 du Règlement de police. Notre interpellation a été déposée le 1^{er} juin, et nous attendons une réponse de qualité, en adéquation avec l'importance sociale et humaine de cette problématique qui touche beaucoup trop de monde, surtout parmi les jeunes.»

Groupe PLR

Amelie Blohm Guéissaz: «Le Canton se sert dans la caisse de la Ville.

Le budget 2012 de la Ville de Neuchâtel est sur les bureaux des conseillers généraux depuis le début du mois d'octobre avec un léger bénéfice de 1,7 million de francs. Les recettes fiscales ont sensiblement augmenté par rapport au budget de l'année passée grâce à une augmentation de 21 millions francs de l'impôt sur le bénéfice des entreprises. Ceci est le fruit de la votation sur l'imposition des entreprises, acceptée largement en juin de cette année.

Le budget 2012 est légèrement positif et le groupe PLR a fait une proposition de baisser les impôts des citoyens pendant deux ans pour faire profiter les contribuables de cette situation favorable.

Le coup de massue arrive deux semaines avant la séance du Conseil général qui est consacrée au budget: le Canton, pour soulager ses difficultés financières et pour améliorer son propre budget 2012, confisque une

partie des revenus de la Ville en fixant pour 2012 une «contribution extraordinaire de solidarité de crise des communes envers l'Etat», correspondant à environ 5 millions de francs pour notre Ville. D'un budget légèrement positif, la Ville de Neuchâtel passe alors à un budget déficitaire.

Cette décision prise à l'unanimité de la Commission de gestion et des finances du Grand Conseil, il y a peu d'espoir qu'elle soit rejetée le 6 décembre lors de la discussion du budget cantonal par le Grand Conseil.

Si le groupe PLR est d'accord que la commune ne puisse pas profiter tout seul des recettes fiscales supplémentaires, il trouve tout simplement inadmissible de procéder de la sorte.»

Groupe socialiste

Matthieu Béguelin: «Dynamiser la zone piétonne.

Notre ville a la chance d'avoir l'une des plus belles zones piétonnes de Suisse. Mais, hélas, le charme de ses murs chargés d'histoire ne suffit pas à lui seul à faire de notre centre-ville un pôle attractif. Les commerces, restaurants et l'animation des rues sont la pierre angulaire de l'attractivité de la zone piétonne, où l'on fait ses achats et prend le temps d'un café partagé avec des connaissances rencontrées au marché ou dans la file d'un magasin.

Le départ d'une grande enseigne, mais aussi la difficulté à faire respecter le statut piéton de ses rues menace notre centre-ville. Nous devons agir, réagir, pour éviter que la zone piétonne dépérisse à petit feu. Pour cela, il faut innover, redynamiser, investir pour pouvoir développer cet espace convivial. Dans cette perspective, la question plus particulière de la rue du Seyon doit attirer notre attention. Son statut «hybride semi-piéton» dû au passage régulier des bus pose problème. Peut-être le temps est-il venu d'en faire une véritable rue piétonne, laissant la place à des arbres, des bancs, une petite place, autant de changements qui augmenteraient son attrait et celui de toute la zone piétonne.»



Aboutissement de deux processus de fusion importants

Le Conseil communal prend acte avec satisfaction

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a pris connaissance avec satisfaction de la réussite des processus de fusions des communes de Val-de-Ruz ainsi que des communes d'Auvernier, Bôle et Colombier approuvées ce week-end par une majorité de votants des communes concernées. Il se réjouit de l'avènement le 1^{er} janvier 2013 d'entités communales fortes aux frontières de son territoire et voit dans cette réussite un signe encourageant pour le processus de création du Nouveau Neuchâtel qui va pouvoir poursuivre sa marche en avant sous de bons auspices.

Le canton de Neuchâtel est en train de changer et bon nombre de communes – et avec elles de citoyens et citoyennes – se rendent compte qu'elles sont plus fortes ensemble. La réussite des processus de fusion ayant conduit à la création de Milvignes et de la commune unique de Val-de-Ruz démontre que ce type de démarche n'est pas utopique. Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel veut y voir un encouragement à travailler de concert avec ses homologues de Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, La Tène, Peseux, Saint-Blaise et Valangin au rapprochement des dites communes en vue de la création du Nouveau Neuchâtel.

A propos...



Embarquement immédiat

Après le Tessin, Glaris et Fribourg, le canton de Neuchâtel devient un exemple en matière de fusion. De nouvelles structures communales vont en effet être mises en place dès 2013 suite à l'acceptation, ce dernier week-end, de deux projets réunissant, d'une part, les quinze communes du Val-de-Ruz et, d'autre part, les communes d'Auvernier, de Bôle et de Colombier. Le doute est aujourd'hui levé et, de façon générale, l'inquiétude des opposants au processus de rapprochement se réduit progressivement en regard des projets régulièrement acceptés. Combien de communes comptera à court terme le canton de Neuchâtel? Quel sera bientôt l'irréductible village gaulois cher à Astérix? Le projet de construction de l'agglomération du Littoral neuchâtelois se poursuit. Ses contours se devinent et ne tarderont pas à se dessiner concrètement. La Ville de Neuchâtel y veillera. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'elle conduit avec ses partenaires un train aux multiples facettes. Au moment où le nouvel horaire 2012 des Transports publics est dévoilé, puisse le projet du «Nouveau Neuchâtel» se trouver sur de bons rails.

Rémy Voirol

A louer

Route de Pierre-à-Bot 30-32, à Neuchâtel

Appartement de 4½ pièces en duplex
Loyer mensuel Fr. 1'386.- + Fr. 290.-
d'acomptes de charges, soit Fr. 1'676.-.
Libre de suite ou à convenir.
Places de parc intérieures (Fr. 105.-
par mois) ou extérieures (Fr. 50.-
par mois) à louer.

Renseignements: M^{me} C. Rumley, Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 72.

Anim'Action aux habitants de Pierre-à-Bot

Le café-rencontre de votre quartier vous invite **mercredi 7 décembre entre 10 heures et 11h30 à la salle des loisirs, rue des Acacias 1.**

Au programme, rencontres et discussions, café, thé, chocolat chaud, jus d'orange, pâtisserie du jour, journaux et jeux.

Renseignements: 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction

La Ville officielle

Les séances du Conseil général sont publiques

Budget 2012 sous la loupe

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 5 décembre 2011 à 18h30, à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Nomination

11-126

Nomination d'un représentant (soc) au sein du Conseil intercommunal de l'EORÉN.

Rapport du Conseil communal

11-020

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour la signalisation lumineuse.

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière

11-026 – 11-202

Rapports du Conseil communal et de la Commission financière, concernant le budget de l'exercice 2012.

Rapports du Conseil communal

11-024

Rapport d'information du Conseil communal, concernant le Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel au vallon de l'Ermitage.

11-013

Rapport d'information des Conseils communaux aux Conseils généraux du Réseau des Trois Villes en réponse à la motion «Pour un noctambus inter-villes» au postulat «Pour une meilleure utilisation des transports publics: introduction de la règle du Prendre avec», et au postulat «Mesures concernant la formation».

11-016

Rapport du Conseil communal, concernant la politique culturelle.

Autres objets

11-605

Interpellation du groupe PopVertsSol par M^{me} Catherine Loetscher Schneider et consorts, concernant les insectes pollinisateurs.

11-606

Interpellation du groupe socialiste par M^{me} Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulée «Pour que les zones à 20 km/h soient vraiment des zones de rencontre».

11-609

Interpellation du groupe PopVertsSol par M. Pascal Helle et consorts, intitulée «De l'argent immédiat pour une dette éternelle».

11-403

Proposition de M. Alexandre Brodard et consorts, au sens de l'article 50 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, concernant la contribution de la Ville aux Eglises reconnues comme institutions d'intérêt public.

11-616

Interpellation par M^{mes} Amélie Blohm Gueissaz et Béatrice Nys, intitulée «Quel avenir pour la Villa Yoyo?».

11-617

Interpellation du groupe socialiste par M^{me} Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulée «La rue, pour tous sans privilèges!».

11-405

Proposition du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, concernant la fiscalité, intitulée «Pour des impôts adaptés à la hausse des revenus de la Ville».

11-406

Proposition du groupe PLR par M. Blaise Péquignot et consorts, au sens de l'article 50 du Règlement général visant à élargir les compétences des commissions nommées par le Conseil général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010.

11-304

Motion du groupe PopVertsSol par M. Nicolas de Pury et consorts, intitulée «Les canalisations d'eaux usées, source de chaleur et de froid».

11-619

Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et

consorts, intitulée «Neuchâtel, ville branchée mais sans fil».

11-620

Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Pour un crédit responsable».

Pour mémoire

10-401

Proposition du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Pour un changement du système de rentes des Conseillers communaux retraités». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 28 voix contre 5 et 4 abstentions, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission financière.**

10-502

Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé «Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

10-304

Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretillat et consorts, intitulée «Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

11-402

Proposition de M. Blaise Péquignot (PLR), au sens de l'article 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 27 du Règlement général de la commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010. **Dans sa séance du 7 novembre 2011, sur proposition du Président du Conseil général, cet objet a été renvoyé pour étude au Bureau du Conseil général.**

Neuchâtel, le 16 novembre 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président, Alain Ribaux **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

La chronique multimédia de...

Petit guide de Call of Duty à l'usage des parents

Sandro Dall'Aglio & Niels Weber



Malgré une créativité au point mort, l'efficacité du dernier épisode de la saga « Call of Duty » lui permet de déchaîner les passions, principalement chez les adolescents. Décryptage du phénomène.

A moins d'avoir vécu dans une grotte du fin fond du Val-de-Travers pendant ces quatre dernières années, vous n'aurez pu échapper aux campagnes publicitaires pharaoniques de « Call of Duty ». Son dernier opus « Modern Warfare 3 » est disponible à la vente depuis le début du mois. Comme tout effet de mode, la pression sociale se propageant des cours de récréation aux salons familiaux, peut mettre à rude épreuve les relations parents-enfants. Le jeune peut se sentir exclu en étant le seul à ne pas y jouer, quant à l'adulte la classification du jeu +18 peut être inquiétante.

Depuis 2003, la norme PEGI (Pan European Game Information) classe tous les jeux-vidéo se trouvant dans le commerce selon leurs contenus. Ceci constitue un premier outil très utile afin de savoir si le produit est adéquat pour le consommateur, en indiquant l'âge conseillé, ainsi que la nature des éléments qui pourraient heurter certaines sensibilités. « Modern Warfare 3 » est donc estampillé des logos « 18 », « violences » et « grossièreté de langage ». Intéressons-nous donc à ce que contient exactement le jeu.

Un « Call of Duty » est séparé en deux parties distinctes. La première se joue en solitaire et raconte l'histoire d'une troisième guerre mondiale, donnant donc lieu à des scènes qui peuvent être assez dures. De celles-ci découlent la classification PEGI. Toutefois, si l'on devait faire un parallèle avec le



de 16 ans, comporte des scènes bien plus crues.

Les parents dont les cheveux se seraient hérissés à la lecture du paragraphe précédent seront rassurés de savoir que l'attrait principal du jeu est sa seconde partie: le mode multi-joueurs. Il met en scène une forme de cow-boys contre indiens virtuelle. Cet aspect de compétition donne lieu à des affrontements épiques permettant aux plus assidus de se classer parmi les meilleurs joueurs mondiaux, un phénomène de confrontation identitaire semblable à celui que les générations précédentes ont pu connaître au travers de batailles rangées aux pistolets à pétards.

Le meilleur moyen d'appréhender ce phénomène restant de s'asseoir avec son adolescent et d'ouvrir le dialogue. Bon jeu!

S.D'A. & N.W.

cinéma, un film comme « Il faut sauver le soldat Ryan », déconseillé aux moins

A travers l'histoire



L'angle de la rue des Epancheurs et de la rue du Bassin abrite depuis le XVIII^e siècle un établissement hôtelier. Appelé successivement « Logis de l'Ancre », « Nouveau Logis de l'Ancre » et « Abbaye des Bateliers », il prend en 1833 le nom d'« Hôtel du Vaisseau ». En 1902, une grande annexe est construite juste à côté, sur la rue de la Place-d'Armes. Par la suite, le bâtiment nord est reconstruit. Il héberge aujourd'hui le restaurant de la Fleur-de-Lys. Carte postale éditée par Chiffelle, vers 1910. Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel (Vincent Callet-Molin).



Offre d'emploi

Afin de compléter son équipe, la direction de la Santé et des Affaires sociales de la Ville de Neuchâtel recherche:

un-e assistant-e social-e (100%)
(possibilité d'aménager 2 postes à temps partiel)

appelé-e à travailler au sein de l'Office de l'Aide sociale et à collaborer avec une équipe dynamique ayant pour tâche d'apporter aide et conseils aux personnes en difficulté.

Nous demandons:

- un diplôme d'assistant-e social-e délivré par une haute école reconnue ou un titre jugé équivalent (**indispensable**),
- une bonne capacité d'écoute et de communication,
- la faculté de travailler de manière autonome et en équipe,
- un excellent sens de l'organisation,
- une bonne résistance psychique,
- de bonnes connaissances administratives et des assurances sociales,
- la maîtrise des outils informatiques.

Si vous vous reconnaissez dans cette offre, nous vous invitons à faire parvenir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats) **jusqu'au vendredi 16 décembre 2011** à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service de la Santé
et des Affaires sociales
Offre d'emploi AS
Rue St-Maurice 4
2000 Neuchâtel

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à M. Christophe Bissat, chef de l'Office de l'Aide sociale, tél. 032 71774 10.

Entrée en fonction:
1^{er} mars 2012 ou date à convenir.

Portes ouvertes aux Caves

Les Caves de la Ville, situées dans la cour nord de l'Hôtel DuPeyrou, seront ouvertes au public

vendredi 2 décembre de 17 à 21 heures
et samedi 3 décembre de 10 à 18 heures

Venez déguster la gamme complète des vins, sans obligation d'achat. Visite des caves par petit groupe le samedi uniquement et soupe aux pois.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'un home 8, rue des Charmettes, article 14207 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA). Les plans peuvent être consultés du 11 novembre au 12 décembre 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Christopher Pannett, architecte à Berne (Pannett & Locher Architectes Sàrl), d'un permis de construire pour la création d'un appartement dans une annexe existante 2, Cité-de-l'Ouest, article 87 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Pierre-Alain Wavre. Les plans peuvent être consultés du 25 novembre 2011 au 10 janvier 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Stéphane Horni et de Madame Suzanne Klausner, architectes à La Chaux-de-Fonds (A&A Atelier d'architecture), d'un permis de construire pour la démolition d'un hangar et la construction d'un bâtiment industriel à la route de Pierre-à-Bot (93-95), articles 14608 et 14609 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Officine Panerai - branch of Richemont International SA. Les plans peuvent être consultés du 25 novembre 2011 au 10 janvier 2012, délai d'opposition.

Demande de Monsieur J.-M. Jeanret, ingénieur à Neuchâtel (AJS ingénieurs civils SA), d'un permis de construire pour une station de pompage et une conduite sous-lacustre avec distribution d'eau pour la production de froid au quai Robert-Comtesse (8), article 623 du domaine public + lac, pour le compte de la Société Viteos SA. Les plans peuvent être consultés du 11 novembre au 12 décembre 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Université populaire neuchâteloise

Cours N° 45 – retrouver le plaisir de dessiner avec M. Tan Chen, les lundis de 18h30 à 20h30, du 5 décembre 2011 au 23 janvier 2012.
Prix: Fr. 180.-.

Cours N° 26 – de la monumentalité dans la production (et la diffusion) artistique par M. Walther Tschopp, mardi 6 décembre de 18h15 à 19h45.
Prix: Fr. 15.-.

Renseignements et inscriptions: Université populaire neuchâteloise, tél. 032 725 50 40, (lundi de 9 à 12 heures et jeudi de 14 à 17 heures, upn-littoral @rpn.ch http://upn.cpln.ch

Echos

■ Demain, le Conseil communal sera représenté par M. Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, à la célébration officielle marquant le jubilé de l'Association Suisse pour l'Aménagement National, à l'Office fédéral de la statistique à Neuchâtel.

■ Samedi, M. Alain Ribaux, président et directeur du développement économique, représentera les Autorités communales, à la cérémonie d'inauguration des Artisanales de Noël.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Pascal Sandoz, directeur des infrastructures et énergies, à l'inauguration de la Fontaine du Millénaire, à St-Blaise.

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, aux Rencontres de décembre, organisées par le Forum citoyen du Haut ID Région, au CIFOM au Locle.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Silvana et Bruno Vivian-Trevisan et Rose et Charles Grandjean-Froidevaux, à l'occasion du 50^e anniversaire de leurs mariages, à M^{mes} et MM. Dorette et Mario Aurora-Schlappi et Margaretha et Paul Seiler-Stalder, à l'occasion du 55^e anniversaire de leurs mariages et à M^{me} et M. Liliane et Jean-Pierre Bertarionne-Mayor, à l'occasion du 60^e anniversaire de leur mariage.

■ Le Conseil communal a également adressé ses félicitations et ses vœux à M^{me} Elisabeth Junod et à M^{me} Maria Lautenschlager, à l'occasion de leur centième anniversaire.

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siégera le:

mardi 13 décembre

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme et de l'environnement



Programme cinéma pour la semaine du 30 novembre au 6 décembre

APOLLO 1 tél. 0900 900 920

TWILIGHT - CHAPITRE 4: RÉVÉLATION (1^{re} PARTIE)
3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, sa/di 15h30, 18h, me au ma 20h30, je/ve, lu/ma 15h, 17h45, ve/sa 23h.
Acteurs: Robert Pattinson, Kristen Stewart, Taylor Lautner.
De Bill Condon.

ARTHUR CHRISTMAS- MISSION: NOËL - 2D

2^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 13h30.
Apollo 2: VF me au ma 15h45.
De Barry Cook.

LE CHAT POTTÉ - 3D

1^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF di 11h.
Arcades: VF me au ma 15h, 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Antonio Banderas, Salma Hayek.
De Chris Miller.

APOLLO 2 tél. 0900 900 920

IN TIME

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, di/lu 20h15.
Apollo 3: VF me au ma 16h, ve/sa 22h45.
Acteurs: Justin Timberlake, Amanda Seyfried, Olivia Wilde.
De Andrew Niccol.

LES AVENTURES DE TINTIN - LE SECRET DE LA LICORNE - 3D

6^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me, sa/di 13h30.
De Steven Spielberg.

L'ART D'AIMER

1^{re} semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ve, di/lu 18h15.
Acteurs: Gaspard Ulliel, Judith Godrèche.
De Emmanuel Mouret.

LES IMMORTELS - 3D

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h15.
Acteurs: Kellan Lutz, Mickey Rourke.
De Tarsem Singh.

INTOUCHABLES

5^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF di 10h45.
Acteurs: François Cluzet, Omar Sy.
De Eric Toledano.

RODELINDA

Opéra. Pas de limite d'âge.
VO sans s-t sa 18h30.
Avec Renée Fleming, Stephanie Blythe.
The Metropolitan Opera de New York.

APOLLO 3 tél. 0900 900 920

MON PIRE CAUCHEMAR
4^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h15, 20h15.
Acteurs: Isabelle Hupert, Nicolas Mercier, André Dussolier.
De Anne Fontaine.

L'INCROYABLE HISTOIRE DE WINTER LE DAUPHIN - 3D

5^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me, sa/di 13h45.
Acteurs: Morgan Freeman, Ashley Judd.
De Charles Martin Smith.

LA SOURCE DES FEMMES

3^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr/all. di 10h30.
Acteurs: Leïla Bekhti, Hafsia Herzi.
De Radu Mihaileanu.

ARCADES tél. 0900 900 920

LE CHAT POTTÉ - 2D

1^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 17h30.
Acteurs: Antonio Banderas, Salma Hayek.
De Chris Miller.

BIO tél. 0900 900 920

LES NEIGES DU KILIMANDJARO

2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, 18h, me au ve, di/lu 20h15.
Acteurs: Jean-Pierre Darroussin, Ariane Ascaride.
De Robert Guediguian.

IN TIME

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF sa 20h15.
Acteurs: Justin Timberlake, Amanda Seyfried, Olivia Wilde.
De Andrew Niccol.

DRIVE

4^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Ryan Gosling, Carey Mulligan.
De Nicolas Winding Refn.

REX tél. 0900 900 920

THE LADY

1^{re} semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 14h45, 17h45, 20h15.
Acteurs: Michelle Yeoh, David Thewlis.
De Luc Besson.

STUDIO tél. 0900 900 920

INTOUCHABLES

5^e semaine. 10 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h15, 17h45, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: François Cluzet, Omar Sy.
De Eric Toledano.

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Associations de quartiers

Tertre-Louis-Favre, M^{me} Johanna Lott-Fischer, présidente, rue Louis-Favre 8, tél. 032 721 23 31, j.lott.fischer@free-surf.ch - www.louis-favre-tertre.org

Vauseyon, M^{me} Anne-Christine Miaz, rue du Suchiez 64, tél. 032 731 33 12, tél. acymiaz@net2000.ch.

Vieux-Châtel / Edmond-de-Reynier (AVE), M^{me} Catherine Montalto, présidente, Vieux-Châtel 15, tél. 076 368 21 62, comite@vieux-chatel.ch - http://association.vieux-chatel.ch

Services publics

Autorité de conciliation en matière de loyer (Château), tél. 032 889 61 90.

Autorité de conciliation en matière de santé (rue du Château 12).

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du dimanche 4 décembre

2^e dimanche de l'Avent

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte cantate avec sainte cène.

Temple du Bas: di à 9h, Gottesdienst. A 10h15, culte paroissial avec sainte cène, vente de fruits TerrEspoir à la sortie. « Du pain et de l'espérance » - culte de remerciement à tous les bénévoles de la paroisse réformée avec le groupe gospel de l'Abeille, La Chaux-de-Fonds, direction Nicole Jaquet-Henry. Jeudi à 10 h, méditation, salle du refuge

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 4. Dezember 9 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas, Neuchâtel, Abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 17h30, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: sa à 17h30, messe des familles. Di à 10h30, messe.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds. Me 7 décembre à 19h15, vêpres pour le temps de l'Avent.



Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

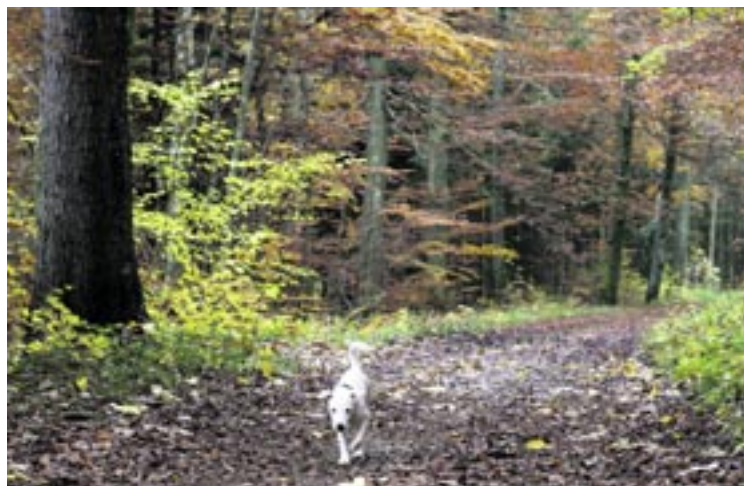
Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... rencontre en forêt

« L'exemple n'est pas le meilleur moyen de convaincre les autres, c'est le seul. »

Albert Schweitzer

Depuis 30 ans, le CEAS contribue à la lutte contre la pauvreté en Afrique par des moyens qui allient économie et écologie.

Avec ses partenaires locaux, il suscite des innovations techniques et des savoir-faire qu'il transmet à des paysans, artisans et agro-transformateurs, afin qu'ils génèrent leurs propres revenus.

Sénégal

Vulgarisation des séchoirs solaires à poisson

Burkina Faso

Gestion et valorisation des déchets, reboisement, valorisation du karité

Madagascar

Electrification rurale par le développement d'une pico-turbine hydro-électrique locale



La baratte à beurre de karité a été développée à la demande de groupements féminins du Burkina Faso.

Comment soutenir nos projets ?

- Adhérez à l'association de soutien neuchâteloise : 30.- par année
- Trouvez des idées de cadeaux originales sur notre boutique équitable en ligne : www.ceas.ch/products
- Participez au voyage solidaire au Burkina Faso du 14 au 29 janvier 2012
- Faites un don directement sur notre CCP: 20-888-7



Centre Ecologique Albert Schweitzer

Rue de la Côte 2
CH-2000 Neuchâtel
www.ceas.ch



**Innovons pour une Afrique
verte, sociale et prospère !**



Depuis la rentrée d'août, Benjamin Burkhart suit le programme « Sport-Arts-Etudes » au collège du Mail

« Ils s'entraînent comme les pros »

Benjamin Burkhart, 11 ans, se prépare assidûment en vue de la saison de ski qui démarre début janvier en Valais. Il a intégré en mai dernier le Centre régional de performances pour le ski alpin du Giron jurassien (Neuchâtel, Bienne et Berne francophone). Ouvert aux jeunes talents de 10 à 15 ans, il offre des conditions d'entraînement permettant de concilier le ski et les études. Le centre a signé une convention avec différents établissements scolaires, dont le collège du Mail. Le jeune skieur chaumonnier y suit sa scolarité en « Sport-Arts-Etudes ». Ce concept lui permet d'aménager ses horaires en fonction de ses entraînements. Reportage.



De gauche à droite: Benjamin Burkhart, Julie Schaer et Rémi Cuhe, membres du Centre régional de performances pour le ski alpin du Giron jurassien.

En ce lundi matin 21 novembre, les couloirs du centre sportif du Mail sont déserts et silencieux. A 10h05, la sonnerie retentit. Elle brise le calme pour laisser place au brouhaha de la récréation. Les élèves envahissent le bâtiment: ils se précipitent dans les escaliers et courent jusqu'à l'extérieur. Benjamin Burkhart et ses camarades Julie Schaer, 12 ans, et Rémi Cuhe, 11 ans, eux, quittent leurs classes respectives. Quelques minutes plus tard, ils se retrouvent en tenue de sport dans la petite salle de judo située au 2^e étage du bâtiment.

«Avez-vous mal aux jambes», demande l'entraîneur de condition physique, Frédéric Labaune. Les trois jeunes athlètes acquiescent. «Moi, c'est les bras qui me font mal», s'exclame l'un d'entre eux. « Comme vous venez

Trouver l'équilibre

Après cette brève récapitulation du programme de la semaine, chacun des skieurs se munit d'une grosse balle souple en plastique. Benjamin grimpe dessus et se positionne à genoux avec un bâton de bois posé sur ses épaules à la manière d'un haltérophile qui porte des poids. Il se concentre pour se maintenir sur le ballon bleu. Au moment de se pencher vers l'avant comme pour attaquer une pente en «schuss», le petit blond perd l'équilibre. Ni une, ni deux, il remonte dessus et répète la manœuvre à plusieurs reprises.

Pendant que les trois compères continuent l'exercice, l'entraîneur se dirige vers un tas de tapis mous, bleus et fins, étalés entre une pile de tatamis de judo et trois tables de tennis de table. Il en saisit quatre et les dispose en forme de carré. Il place l'une des grosses balles bleues au centre des tapis de telle sorte qu'elle ne puisse pas glisser. «Montez debout sur le ballon. Dès que vous avez stabilisé, faites une série de 10 squat en gardant le bâton sur les épaules», leur demande le préparateur physique. Julie est la première à se lancer. Elle se hisse sur la balle avec une facilité déconcertante. Cette surface terriblement instable ne réussit pas à déstabiliser la jeune sportive au caractère décidé.

Sueurs et bonne humeur

A quelques pas, Benjamin et Rémi jouent avec leurs bâtons comme deux Jedi de la guerre des étoiles avec leurs sabres lasers: ils ne manquent plus que

le son des épées lumineuses qui s'entrechoquent pour s'y croire. «Eh les deux, ça suffit», s'exclame l'entraîneur d'un ton à la fois autoritaire et amusé. C'est au tour de Benjamin. Plus un seul bruit dans la salle. Le Chaumonnier, à nouveau sérieux, tente de se mettre debout sur le ballon, en vain. Son entraîneur vient à sa rescousse. Il l'aide à se hisser au sommet et à se stabiliser. Le jeune garçon chute sur le sol, mais n'abandonne pas pour autant. «Tu n'en fait pas assez à la maison», constate son entraîneur.

De retour sur la terre ferme, les trois skieurs se mettent en piste pour un nouvel exercice. Chacun d'eux installe un tapis bleu au sol et s'y étend sur le dos. Un pied sur le ballon et l'autre en l'air, Benjamin monte et descend son dos. «C'est bon pour vos ischios»,

précise Frédéric Labaune. Toujours sur le dos, les trois compères placent cette fois-ci leurs deux talons sur le ballon. «Donnez des coups de talons le plus rapidement possible durant 20 secondes», s'écrie l'entraîneur. Les trois jeunes s'exécutent. La balle de Rémi ne reste pas en place: les trois complices rigolent. Une fois l'exercice terminé, les jeunes plaisantent entre eux. Ils prennent une balle de handball et s'assoient sur leurs gros ballons. Les balles circulent entre les différentes mains et



les rires fusent dans une ambiance bon enfant. «C'est fini pour aujourd'hui», lance leur coach. L'entraîneur range les gros ballons pendant que les enfants embarquent le reste du matériel. Ils le ramènent dans la salle de gymnastique d'à côté. Les jeunes athlètes reviennent serrer la main de Frédéric Labaune. «A mercredi», leur lance-t-il.

Anne Kybourg



de passer deux jours sur les skis, aujourd'hui on va faire un entraînement de récupération», leur explique leur coach. Les trois sportifs s'emparent de cordes à sauter et gardent une oreille attentive aux explications de l'entraîneur: «Mercredi entraînement normal à Bienne et vendredi pas de cours puisqu'on part à Zinal pour deux jours de ski.»



Un suivi sportif et scolaire

En mai 2011, Benjamin Burkhart a décroché sa sélection lui permettant d'intégrer le Centre régional de performances du Giron jurassien (CRP Ski Alpin GJ). Depuis la rentrée d'août, il suit le programme « Sport-Arts-Etudes » au collège du Mail. «Les entraînements ont lieu dans le cadre de l'école», souligne Jérôme Ducommun, directeur du centre qui a vu le jour en 2010. Et de poursuivre: «L'enfant ne se déplace plus. Benjamin, par exemple, quitte sa classe le lundi à 10 heures pour suivre son entraînement physique sur son lieu d'études. Durant la haute saison, les skieurs sont libérés trois après-midis par semaine pour pouvoir s'entraîner.

«Les jeunes participent à des cours de soutien scolaire chaque lundi», indique Frédéric Labaune, entraîneur principal de ski et préparateur physique. Les jeunes du centre bénéficient à la fois d'un suivi scolaire et sportif. Le CRP compte une équipe de dix jeunes talents. Le groupe des petits se compose de sept skieurs âgés de 10 à 12 ans et celui des grands réunit trois jeunes de 13 à 15 ans. Ils s'entraînent en moyenne 10 à 15 heures par semaine. «C'est des mini-pros», relève Frédéric Labaune. «Ils suivent le même programme que les sportifs d'élite. Ils ne s'entraînent pas différemment que les membres des cadres nationaux.»